

AFFAIRE N°22 - Création d'un Syndicat d'Initiatives de Saint-Denis - Désignation des Conseillers devant faire partie du Conseil d'Administration.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le développement du tourisme à la Réunion et plus particulièrement à Saint-Denis, exige que notre Commune se dote d'un outil de travail adéquat, permettant de recenser et de regrouper tout ce qui, de près ou de loin, intéresse le tourisme, d'assurer une concertation des différents organismes concernés et de lancer une véritable politique du tourisme dans Saint-Denis.

Il s'agit donc de créer un Syndicat d'Initiatives de Saint-Denis pour lequel je vous demande d'ores et déjà de désigner 4 à 6 d'entre vous pour suivre cette opération et faire partie du Conseil d'Administration.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus. Il s'agit d'une régularisation. Il y aura un syndicat d'initiatives à St-Denis comme à St-Benoît, à St-Paul et à St-Pierre. Je vous demande de désigner 4 ou 6 d'entre vous pour faire partie du Conseil d'Administration. Le Syndicat d'Initiatives actuel de St-Denis formera l'union des Syndicats d'Initiatives.

M. RIVIERE - Le Syndicat d'Initiatives de la Réunion manque d'initiative.

Après échange de vues, MM GERARD Marc, BOURHIS Camille, MONDON Jean-Claude, Mme ROCHE Valère, MM. AFFEJEE Abdoul-Hack et NATIVEL Philippe sont désignés, pour faire partie du Conseil d'Administration.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

En
Sur le *rapport* et par *délégation*
le *Département* des Finances
et des Collectivités Locales
Signé: Paul PASTOR
Pour copie conforme
Saint-Denis, le 2 février 1977
Le chef du Bureau délégué
J. LAPOSTOLLE